

Votre Cégep anglophone en Outaouais

Rapport Annuel 2010 - 2011





**325 boul. Cité des Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6T3
T. 819.778.2270 | F. 819.778.7364
www.cegep-heritage.qc.ca**

**Depôt légal: Bibliothèque nationale du Québec 2011
ISBN No. 1-895552-30-3**

TABLE DES MATIÈRES

Message du Président du Conseil d'administration	2
Message de la Directrice générale	3
Énoncé de mission du Cégep Heritage College	4
Conseil d'administration du Cégep Heritage College et comités de gestion	5
Sommaire des activités favorisant la réussite des étudiants.....	6
Activités liées au réinvestissement provincial.....	8
Activités liées au réinvestissement fédéral	9
Sommaire des activités favorisant un mode de vie sain	13
Rapport de mise en œuvre du plan de réduction des dépenses de nature administrative et du personnel d'encadrement et administratif	14
Revenus et dépenses	15
Répartition des ressources humaines	15
Principales réalisations	16
Faits saillants de la vie du Collège	19
Prix remis aux étudiants.....	22
Diplômes et mentions	24
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	25

WELCOME | BIENVENUE CÉGEP HERITAGE COLLEGE

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du Cégep Heritage College pour l'année 2010-2011.

Cette année a de nouveau été fertile en événements et a été bénéfique pour le Cégep Heritage College. Le nombre d'étudiants a continué à augmenter et nous atteindrons bientôt notre capacité physique maximale. Nous allons devoir trouver de nouveaux espaces. La plupart de nos programmes sont couronnés de succès et nous sommes prêts à entreprendre de nouveaux projets. Notre directrice générale, Louise Brunet, a de nombreuses excellentes idées pour notre avenir.

Au fil du temps, le Collège prend de plus en plus de place dans la collectivité de l'Outaouais grâce à notre directrice générale qui mérite toutes nos louanges puisqu'elle est à l'origine de ce succès.

Il convient également de noter que la Commission d'évaluation de l'éducation collégiale (CEEC) a approuvé sans réserve notre plan stratégique de 2010-2014.

Je remercie les membres du Conseil, l'équipe de gestion du Collège et en particulier la directrice générale, Louise Brunet, pour leur collaboration. Étant donné qu'il s'agit de mon dernier rapport en tant que président du Conseil, je me permets de remercier le Collège de m'avoir permis de vivre au cours des neuf dernières années une expérience enrichissante dans une collectivité des plus conviviales.

Enfin, au nom du Conseil d'administration et du Collège, je vous remercie pour votre appui continu, il est précieux et fort apprécié.



Pierre Roberge
Président du Conseil d'administration





C'est avec plaisir que je sou mets au Conseil d'administration le rapport annuel 2010-2011 du Cégep Hermitage Collège.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEECE) a émis un avis satisfaisant concernant le plan stratégique et le plan d'action 2010-2014 du Collège. Elle a également émis un avis satisfaisant concernant la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Nous sommes fiers d'avoir réalisé la grande majorité des activités qui figurent dans notre plan d'action stratégique pour l'année scolaire 2010-2011.

Nos deux nouveaux programmes, Techniques de tourisme et Techniques de gestion hôtelière, approuvés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en 2010, ont été offerts comme prévu cette année.

Le Cégep Hermitage College a connu une augmentation régulière de sa clientèle au cours des dernières années et la tendance s'est maintenue en 2010-2011 avec 1007 étudiants à l'éducation régulière. Cela pose de nouvelles difficultés en ce qui a trait à l'utilisation de l'espace. Nous analysons présentement nos besoins afin de soumettre une requête au MELS pour augmenter notre devis.

Le 29 septembre 2010, le Collège a officiellement ouvert son nouveau campus de formation continue à Campbell's Bay où il offre désormais des attestations d'études collégiales (AEC) et de multiples cours à temps partiel et sur mesure à la collectivité du Pontiac.

Le Collège s'est joint à la cause que la Table Éducation Outaouais (TÉO) a déterminée comme étant prioritaire et est un partenaire actif de l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais. Le Collège a pleinement participé avec l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep de l'Outaouais à l'élaboration de la Déclaration de l'Alliance afin de demander formellement au gouvernement du Québec de fournir un soutien exceptionnel et considérable afin d'améliorer l'offre de programmes des établissements d'enseignement supérieur conformément à nos besoins urgents et récurrents en main-d'œuvre qualifiée; de réintégrer les milliers d'élèves qui partent du Québec pour aller étudier dans les établissements d'enseignement supérieur à Ottawa chaque année et pour rectifier le financement de l'université de notre région.

De plus, le Collège a adhéré à la principale priorité de la TÉO concernant la persévérance scolaire et a accepté de contribuer en présidant le Comité d'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais.

J'aimerais remercier les membres du Conseil d'administration de leur précieux soutien. Le succès que connaît le Collège est assurément attribuable à la compétence et au dévouement du corps enseignant et du personnel non enseignant qui travaillent sans relâche à améliorer la réussite des étudiants. J'aimerais aussi remercier Lise Desjardins, gérante des communications et du marketing, pour sa contribution importante à ce rapport annuel.

Enfin je remercie particulièrement Pierre Roberge, président du Conseil d'administration, qui a consacré neuf ans de sa vie à ce poste et dont le mandat a pris fin en octobre 2011. Le Collège a bénéficié de ses connaissances, de son expérience, de son leadership et de son engagement envers le collège et le milieu de l'éducation. Travailler avec lui a été un grand privilège et un réel plaisir. Au nom du Collège, je tiens à le remercier de tout cœur de son dévouement et de son engagement et je lui souhaite le meilleur dans ses nouveaux projets.

Louise Brunet

Directrice générale

ÉNONCÉ DE MISSION DU CÉGEP HERITAGE COLLEGE

Le Cégep Heritage College est un cégep anglophone qui s'engage fièrement à assurer la réussite des étudiants grâce à diverses expériences d'apprentissage innovatrices inspirées par la communauté qu'il sert.

L'expérience au Cégep Heritage College

Le Collège est une communauté axée sur l'étudiant et favorise l'excellence scolaire en offrant un milieu qui fournit un appui personnalisé et qui reconnaît l'importance de l'apprentissage continu.

La promesse du Collège

Les diplômés:

- respecteront la diversité humaine;
- participeront à la vie de leur communauté;
- feront preuve de leadership;
- valoriseront le travail collaboratif;
- se conduiront de façon éthique;
- protégeront l'environnement.

L'équipe de haute direction



De gauche à droite : Michel Héту, Directeur des services financiers, Lise Bénard, Directrice de la formation continue et du développement international, Deborah Valdez, Directrice des services aux étudiants, Michael Randall, Directeur des études. **De gauche à droite, rangée du bas :** Donald Marleau, Directeur des services des immeubles et de l'informatique, Michèle Charlebois, Directrice des ressources humaines, Louise Brunet, Directrice générale, Maurice Lafleur, Directeur des études associé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP HERITAGE COLLEGE ET COMITÉS DE GESTION

Conseil d'administration



De gauche à droite, rangée du haut: Otto Hasibeder (Enseignant), Roy Bonin (Entreprises régionales - Vice-président du Conseil), Michael Randall (Directeur des études), Daniel Michaud (Parent), Judy Mueller (Personnel professionnel non enseignant), Jean Thiffault (Secteur socio-économique), Deborah Valdez (Directrice des services aux étudiants). **De gauche à droite, rangée du bas:** Melissa Dick (Diplômée - programmes préuniversitaires), Scott Gibson (Parent), Gail Sullivan (Marché du travail), Pierre Roberge (Secteur socio-économique - Président du Conseil), Louise Brunet (Directrice générale), Kathy Cumming (Enseignante), Rose-Marie Leclerc (Personnel de soutien), Michelle Wistaff (Diplômée - programmes techniques).

Comité exécutif



De gauche à droite, rangée du haut: Roy Bonin (Vice-président du Conseil), Michael Randall (Directeur des études). **De gauche à droite, rangée du bas:** Scott Gibson (Parent), Pierre Roberge (Président du Conseil), Louise Brunet (Directrice générale), Kathy Cumming (Enseignante).

Conseil pédagogique



De gauche à droite, rangée du haut : Michael Randall, Jane Larwill, Maurice Lafleur, Tim Fairbairn.

De gauche à droite, rangée du bas : Patrick Moran, Jutta Kurtz, Lee Anne Johnston. **Absents de la photo :** Jeannine Lafrenière, Allan McDonald, Cheryl Mitchell, Jo-Anne Poulin, Cathy Young.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FAVORISANT LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Pendant l'année scolaire 2010-2011, le Collège a mis au point ou a continué à fournir les mesures suivantes afin de favoriser la réussite des étudiants :

Centre d'apprentissage

Le tutorat financé par le Collège et effectué par les enseignants accessibles pendant le repas du midi a été offert au centre d'apprentissage du Collège dans les disciplines suivantes : anglais, mathématiques, philosophie, français, biologie, chimie et physique, et pour les champs d'études spécifiques suivants : lettres et sciences humaines, soins et éducation à la petite enfance et sciences infirmières.

Cours à risque

Afin de favoriser la réussite pendant la première session, certains cours comportant un risque accru d'échec (anglais, philosophie, français) ont fait l'objet d'une considération particulière. Le nombre maximal d'étudiants a été limité à 25. De plus, ces cours ont été dispensés entre 9 h et 17 h.

Présence aux cours

Les enseignants ont dû noter les présences de chaque étudiant de première année dans le système Omnivox. De plus, le Collège a encouragé les enseignants à noter les présences de tous les étudiants dans Omnivox.

Rapport d'étape de mi-semester

Le Collège a demandé aux enseignants d'envoyer à chaque étudiant un rapport d'étape de mi-semester par Omnivox.

Système d'avertissement précoce

À la suite des rapports d'étape de mi-semester, les étudiants qui risquent d'échouer la majorité de leurs cours ont été identifiés et le Collège leur a envoyé une lettre les informant des divers services mis à leur disposition afin de les aider (p. ex., le centre d'apprentissage, le mentorat et le tutorat).

Mentorat

Les membres du corps professoral ont offert du mentorat aux étudiants dans les programmes suivants : sciences, sciences sociales, arts libéraux, arts visuels, sciences infirmières, technologie de l'électronique, informatique, soins et éducation à la petite enfance, microédition et hypermédia, tourisme, comptabilité et gestion et gestion hôtelière.

Intégration professionnelle destinée aux enseignants

Afin d'assurer la qualité de l'enseignement, le Collège a créé un programme de mentorat destiné aux enseignants pour tous les programmes. Tous les nouveaux enseignants ont automatiquement été associés avec un mentor, c'est maintenant devenu une pratique courante. De plus, les nouveaux membres du corps enseignant ont reçu une formation supplémentaire en pédagogie.

Tutorat par les pairs

Les étudiants inscrits à un cours complémentaire particulier visant à former des tuteurs ont fait du tutorat dans les matières ou les programmes suivants : biologie, chimie, physique, mathématiques, français, espagnol, nouveaux médias, sciences infirmières et soins et éducation à la petite enfance.

Ateliers d'orientation destinés aux étudiants

Cinquante (50) étudiants ayant des besoins spéciaux ont participé à des ateliers pendant l'année scolaire. De plus, le collège a offert des ateliers aux étudiants autochtones.

Mesures générales favorisant la réussite

Le Collège a augmenté l'espace consacré à la bibliothèque et a créé une salle de musique et une salle de jeux vidéo. De plus, la bibliothèque a augmenté ses heures d'ouverture.

En novembre 2010, le Collège a envoyé un questionnaire par Omnivox à tous les étudiants inscrits à l'enseignement régulier pour connaître leur perception des services offerts, des ressources accessibles, de la qualité des programmes et de l'enseignement, de la vie étudiante et des horaires. Le taux de participation a été de 90 %.

En février 2010, environ 30 étudiants ont participé à un forum de discussion afin de trouver des solutions aux problèmes concernant les services aux étudiants, les politiques et les procédures du Collège ainsi que l'environnement général du collège.

De plus, le Collège a offert des ateliers aux étudiants souhaitant présenter une demande d'admission à l'université.

Mesures favorisant la réussite des étudiants en formation continue

Le Collège a offert des services d'orientation complets aux étudiants et a pris des mesures pour s'assurer qu'ils choisissent le bon programme. Plusieurs étudiants adultes immigrants ont également obtenu un soutien supplémentaire de la part d'un enseignant afin d'améliorer leur connaissance de l'anglais. Cela les a aidés à réussir leur programme d'attestation d'études collégiales.



ACTIVITÉS LIÉES AU RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a accordé une subvention au Collège dans le cadre des activités de réinvestissement provincial. Le montant reçu a été alloué aux activités et aux initiatives déterminées par le Collège conformément aux cibles choisies par le ministère :

- Cible 1:** Accessibilité, qualité des services, développement des compétences et réussite.
- Cible 2:** Soutien en matière de technologies de l'information et mise à jour des programmes de ressources documentaires.
- Cible 3:** Gestion et maintenance des immeubles et de la qualité des lieux.
- Cible 4:** Participation du Collège aux activités de son territoire, soutien à l'innovation et au développement économique régional.

En 2010-2011, le Collège a effectué les activités suivantes :

Services informatiques (cibles 1 et 2) Technicien en informatique

Le Collège a embauché un technicien en informatique supplémentaire afin d'accroître la qualité et la fiabilité des services des technologies de l'information contribuant ainsi à réduire le délai de réaction en cas de panne et à améliorer la sécurité des données.

Ce poste est essentiel à la fourniture de services adéquats et de soutien aux étudiants et au personnel dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes.

Service des immeubles (Cibles 1, 3 et 4) Gardien de sécurité

L'augmentation de 50 % du nombre d'heures effectuées par le gardien de sécurité afin de renforcer le sentiment de sécurité au sein du Collège a permis aux étudiants d'avoir accès aux laboratoires informatiques et aux salles de classe le soir.

Gérant des immeubles

Embauche d'un gérant du service des immeubles afin de contribuer à la coordination et à la supervision des réparations et des remplacements mécaniques dans l'immeuble et de continuer le programme d'entretien préventif.

Services aux étudiants (cible 1) Technicien en loisirs

Le Collège a embauché un technicien en loisirs afin d'augmenter les activités socioculturelles et sportives. En conséquence, le nombre d'activités de ce type a augmenté sous la direction de ce technicien; il s'agit notamment de :

- Cours de danse swing;
- Cours de yoga;
- Party de cuisine avec des chefs invités;
- Deux cliniques de collecte de sang;
- Activités intramurales (p. ex., volleyball, disque volant suprême);
- Randonnées au mont Washington;
- Excursions en bicyclette les fins de semaine;
- Activités pendant l'Halloween;
- Activités de collecte de fonds pour des organismes caritatifs;
- Activités relatives aux Mères contre l'alcool au volant (MADD).

FONDS DE RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAUX

REVENUS

REPORT DU SOLDE DES ANNÉES ANTÉRIEURES	40 515 \$
SUBVENTION GOUVERNEMENTALE	160 312 \$

DÉPENSES

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	169 272 \$
AUTRES DÉPENSES	35 669 \$
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(4 114 \$)

ACTIVITÉS LIÉES AU RÉINVESTISSEMENT FÉDÉRAL

Le Cégep Heritage Collège a signé une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) concernant l'utilisation des fonds alloués au cégep liés au réinvestissement du Québec découlant du rétablissement partiel des paiements de transferts fédéraux à l'enseignement supérieur. Pour chacune des priorités du plan d'action de trois ans établis par le MELS, le Collège a choisi ses domaines d'intervention et a entrepris des actions afin de conclure des engagements qui y sont associés.

Ce rapport résume les activités mises en place par le Collège en 2010-2011 afin de respecter ses engagements relatifs à chacune des quatre priorités en lien avec le plan d'action.

Priorité 1 : Contribuer activement au développement de l'économie de toutes les régions du Québec

Promouvoir la mobilité internationale des étudiants

Afin de promouvoir la mobilité internationale des étudiants, le Collège a conclu des ententes avec le Guatemala, la Colombie et le Chili pour offrir à sa clientèle des occasions de mettre ses connaissances en pratique, d'approfondir ses apprentissages et de vivre une expérience unique.

Un groupe de quatre étudiantes et de trois enseignantes du programme de sciences infirmières a participé à un programme de stage dans la collectivité dans des cliniques au Guatemala. L'objectif était de permettre aux étudiantes de mettre en pratique leurs connaissances et leurs compétences afin d'offrir des services à la population locale et de les sensibiliser aux réalités du milieu travail dans le domaine des soins de santé dans un pays en voie de développement.

Le Collège a accueilli un groupe de 10 étudiants du Chili et de 14 étudiants de Colombie venus apprendre l'anglais langue seconde. Les deux groupes ont suivi un programme de deux mois.

Création de programmes de formation technique (DEC)

Le Collège n'a pas mis sur pied de nouveaux programmes de formation technique en 2010-2011.

Mise en œuvre de programmes de formation technique (DEC)

Les programmes de gestion touristique et de gestion hôtelière ont accueilli leurs premières cohortes en 2010-2011. Dix-huit étudiants ont été admis au programme de gestion hôtelière et six étudiants au programme de techniques de tourisme.

Création et révision de programmes d'AEC

Le secteur de la formation continue du Collège a ajouté les attestations d'études collégiales (AEC) suivantes : entreprise de production de moutons et soins et éducation à la petite enfance à ses programmes et a révisé le programme d'administrateur de bureau bilingue.

Reconnaissance des acquis et des compétences

Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a continué à évoluer et à promouvoir ses services en 2010-2011.

Le conseiller aux services de RAC a présenté le système de RAC en ligne à la réunion annuelle de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis et a participé au salon accès emploi de Gatineau et de Shawville (Québec). De plus, le Collège a publié deux communiqués de presse. Le conseiller à la RAC a également rédigé une fiche descriptive et des documents afin de faciliter l'administration et de veiller à l'efficacité du service de RAC.

Portes ouvertes

Bien que par le passé le Collège ait organisé des journées portes ouvertes destinées aux élèves des écoles secondaires de la région, pour la première fois, le 17 octobre 2010, il a ouvert ses portes au grand public. Environ 300 personnes sont venues s'informer sur les programmes et les services offerts, rencontrer le corps enseignant et le personnel administratif.

Participation à la création d'une composante récréative et touristique en collaboration avec la Coopérative de solidarité de la forêt de l'Aigle.

Le Collège continue à être un partenaire actif de ce projet de tourisme récréatif qui attend le soutien du gouvernement du Québec en ce qui a trait à l'utilisation des terres. En attendant, il continue à participer au développement du Pôle d'excellence en récréotourisme outaouais (PERO).

Inscriptions et visibilité de la marque du Collège

En 2010-2011, le Collège a connu une augmentation des inscriptions de 15 % par rapport à l'année précédente.

Par souci pour son image de marque et sa visibilité, le Collège a décidé d'ajouter le mot Cégep à son nom officiel parce qu'il est souvent perçu comme étant un collège privé. Le Collège s'appelle désormais Cégep Heritage College afin de renforcer le fait qu'il est un cégep public. Il a mis au point une campagne de publicité en Outaouais et dans l'ouest de Montréal pour augmenter sa visibilité et a produit des brochures et des bannières promotionnelles pour huit programmes techniques.

Priorité 2 : Adapter et renforcer les services pédagogiques destinés à la population étudiante

Le Collège a mis sur pied divers projets afin d'offrir des services adaptés permettant de soutenir l'apprentissage et la réussite des études.

Français langue seconde

Plusieurs outils de soutien à l'apprentissage ont été mis au point en français langue seconde : des modules téléchargeables en format électronique pour pratiquer la communication orale; des activités d'acquisition de connaissances pour divers niveaux de français; un manuel d'exercice pour les cours de français appartenant au bloc B (formation spécifique au programme); des textes de compréhension de la lecture pour le cours 602-100-03. De plus, diverses ont été évaluées pour équiper le nouveau laboratoire de langues.

Services aux étudiants ayant des troubles d'apprentissage

Afin de répondre aux besoins de ce groupe de clients émergents, le Collège a investi des ressources et des efforts pour soutenir les étudiants qui ont des troubles d'apprentissage. Un conseiller d'orientation professionnelle/conseiller pédagogique a été embauché pour servir particulièrement cette clientèle. Les enseignants ont reçu de l'aide afin d'appuyer l'élaboration de stratégies d'enseignement adapté à ces étudiants. De plus, le Collège a adapté des services et des salles existantes aux besoins de ce groupe, y compris le programme de mentorat, un laboratoire informatique et des salles pour les périodes

d'examens. Une politique institutionnelle ainsi que des vidéos pédagogiques sont présentement en élaboration.

Bibliothèque

La bibliothèque du Collège a augmenté ses heures d'ouverture et a acquis un nouveau mobilier afin de répondre aux besoins de sa clientèle.

Soutien à l'examen de fin de programme en anglais

Le collège a offert 12 ateliers sur des sujets comme la grammaire, l'orthographe la rédaction. Plus de 314 étudiants ont utilisé ce service.

Réussite scolaire

La fréquentation du centre d'apprentissage a augmenté par rapport à l'an dernier avec plus de 1789 visites en 2010-2011. Un total de 103 heures de tutorat a été offert aux étudiants dans les matières suivantes : anglais, mathématiques, biologie, chimie, physique, sciences sociales, soins et éducation à la petite enfance, sciences infirmières, philosophie et français.

Les étudiants à risque d'échec ont aussi reçu des services individuels dans le cadre de plans de réussite individualisés.

Persévérance scolaire

Louise Brunet, directrice générale, a été nommée présidente du Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) de la Table Éducation Outaouais (TÉO). Entre autres activités, elle a participé activement à l'organisation de la semaine de la persévérance scolaire, à la journée « BLITZ » afin de sensibiliser le public au décrochage scolaire et au premier forum sur la persévérance scolaire.

Évaluation des enseignants

Le Collège a retenu les services du Centre d'intervention et de recherche en évaluation du personnel enseignant (CIREPE) afin d'évaluer la qualité de l'enseignement dans les programmes de gestion du tourisme et de gestion hôtelière.

Priorité 3 : Assurer le renouvellement à grande échelle du personnel enseignant et accentuer le rôle de soutien de première ligne pour la population étudiante

Technologies de l'information et des communications (TIC)

Le Collège a organisé plusieurs ateliers sur l'utilisation des TIC pendant les journées pédagogiques afin de mieux sensibiliser le personnel enseignant à l'application de ces technologies en enseignement. Ces ateliers portaient sur l'utilisation des TIC en enseignement et sur la gestion de l'information. Le Collège s'est également tourné vers le Comité des ressources en enseignement destinées aux enseignants, un sous-comité du Conseil pédagogique, afin d'obtenir des recommandations sur l'acquisition, la mise en œuvre et le soutien à l'utilisation des TIC.

Formation sur l'approche-programme

Le Collège a organisé deux ateliers sur l'approche-programme pendant les journées pédagogiques. Ces ateliers ont également eu lieu dans le cadre des Programmes d'établissement d'insertion pédagogique des enseignantes et enseignants de cégep (IPPICT).

Au total, six ateliers ont été offerts aux nouveaux enseignants dans le cadre de l'IPPICT.

Perfectionnement professionnel

Les ressources humaines publient régulièrement de l'information sur les possibilités de formation pour le personnel du Collège et informent tous les employés des budgets consacrés au perfectionnement professionnel pour chaque catégorie d'employés.

Pendant l'année scolaire 2010-2011, le personnel a pu assister à 16 ateliers et cours ainsi qu'à des formations individuelles conformément aux exigences de la convention collective en vigueur comme : premiers secours, système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), transport et manipulation de matières dangereuses, communication, résolution de conflits, préparation à la retraite et utilisation des technologies en enseignement.

De plus, grâce au programme de formation continue, les ressources humaines ont offert au personnel la possibilité de suivre des cours de français langue seconde. Un total de 26 employés, y compris 11 enseignants, se sont inscrits à ces cours.

Plan de renouvellement des ressources humaines

Les ressources humaines ont entrepris une campagne promotionnelle de grande envergure afin d'attirer une main-d'œuvre qualifiée et de renouveler le personnel du Collège. Pour ce faire, le Collège a conclu des ententes de services avec des organisations œuvrant sur l'Internet afin d'accroître sa visibilité et avec le Service Intégration Travail Outaouais (SITO). Le Collège a également conclu des ententes avec les journaux locaux afin d'obtenir des rabais pour la publication d'offres d'emploi. De plus, les ressources humaines ont mené une étude détaillée sur les activités de dotation, ce qui a permis de mettre le doigt sur les secteurs d'activités posant des problèmes de recrutement, puis d'établir un plan d'action afin de remédier à la situation. Enfin, le Service des ressources humaines est à réviser le processus de recrutement pour en améliorer l'efficacité et pourvoir les postes vacants le plus rapidement possible.

Depuis le début de l'année 2010, le service des ressources humaines a examiné 38 descriptions de tâche afin de refléter les exigences des postes lorsqu'ils sont affichés. Plus de 50 % des descriptions de tâches sont maintenant accessibles à tous les employés sur le site Intranet du Collège. Les travaux sur ce dossier continueront tout au long de l'année prochaine.

Intégration des nouveaux employés

Les ressources humaines ont produit un guide pour faciliter l'intégration de nouveaux employés. De plus, elles ont retenu les services d'une personne ressource chargée de fournir une formation sur mesure et personnalisée aux nouveaux employés embauchés à des postes clés.

Priorité 4 : Exploiter le plein potentiel du Collège en matière de recherche, de transfert de connaissances et d'innovation

Mme Mary Frankoff, enseignante au département des sciences sociales effectuée avec Mme Martine Peters, chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais, une étude de trois ans portant sur l'utilisation des technologies d'information et de communication. Elles ont présenté leurs résultats de recherche préliminaires à deux congrès, un à La Nouvelle-Orléans en Louisiane et l'autre à Victoria en Colombie-Britannique. Mme Frankoff a été libérée d'une certaine partie de ses tâches d'enseignante afin de mener cette recherche.

Le personnel enseignant a été informé des possibilités de recherche en partenariat avec le Bureau recherche-innovation Outaouais (BRIO) de l'Université du Québec en Outaouais.

FONDS DE RÉINVESTISSEMENT FÉDÉRAUX

REVENUS

REPORT DU SOLDE DES ANNÉES ANTÉRIEURES	52 634 \$
SUBVENTION GOUVERNEMENTALE	526 200 \$
AUTRES REVENUS	9 995 \$

DÉPENSES

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	261 440 \$
AUTRES DÉPENSES	208 422 \$

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	118 967 \$
--	-------------------



SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FAVORISANT UN MODE DE VIE SAIN

Le Collège a mis en place une politique alimentaire favorisant les saines habitudes alimentaires afin d'appuyer l'orientation 1 du cadre de référence Pour un virage santé à l'enseignement supérieur. Les objectifs de cette politique sont d'aider les étudiants, le corps enseignant et le personnel administratif à modifier leurs habitudes alimentaires en offrant des repas sains, nutritifs et appétissants. Le Collège n'a pas investi d'argent en 2010-2011 afin de soutenir cette orientation.

Un nouveau comptoir alimentaire sera installé pendant l'année financière 2011-2012 afin d'augmenter l'offre quotidienne de repas équilibrés de 10 %.

FONDS POUR UN MODE DE VIE SAIN	
REVENUS	
REPORT DU SOLDE DES ANNÉES ANTÉRIEURES	18 750 \$
SUBVENTION GOUVERNEMENTALE	6 250 \$
DÉPENSES	
AUTRES DÉPENSES	-
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	25 000 \$



RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE NATURE ADMINISTRATIVE ET DU PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIF

DÉPENSES DE NATURE ADMINISTRATIVE				
	2011	2012	2013	2014
CIBLES MONÉTAIRES DE LA RÉDUCTION DE LA SUBVENTION	8 100 \$	16 200 \$	24 300 \$	32 400 \$
RÉDUCTIONS DES DÉPENSES				
PUBLICITÉ, FORMATION ET DÉPLACEMENTS	18 850 \$	-	-	-
COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS	-	-	-	-
MATÉRIEL DE BUREAU ET PAPETERIE	-	-	-	-
HONORAIRES PROFESSIONNELS	-	-	-	-
AUTRES CONTRATS	-	-	-	-
TOTAL DES RÉDUCTIONS DES DÉPENSES	18 850 \$	-	-	-

PLAN DE REDUCTION DE LA TAILLE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIF				
	2011	2012	2013	2014
POSTES CIBLÉS	1	1	1	2
POSTES ABOLIS				
CADRE	-	-	-	-
PROFESSIONNEL	-	-	-	-
SOUTIEN	1	-	-	-
AUTRES CORPS D'EMPLOI	-	-	-	-
TOTAL DES POSTES ABOLIS	1	-	-	-

Pour l'année 2010-2011, le Collège avait estimé le nombre de départs à la retraite à un (1). Au 30 juin 2011, un employé a pris sa retraite (1 membre du personnel de soutien) et le poste a été aboli. Nous estimons avoir atteint l'objectif pour l'année 2010-2011.

REVENUS ET DÉPENSES

REVENUS ET DÉPENSES (Exercice se terminant le 30 juin 2011)		
	2011	2010
REVENUS		
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)	12 175 016 \$	11 203 800 \$
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE	303 840 \$	492 066 \$
AUTRES ENTITÉS	91 142 \$	157 013 \$
INSCRIPTIONS ET FRAIS DE SCOLARITÉ	222 188 \$	140 460 \$
VENTES DE BIENS ET SERVICES	261 266 \$	301 375 \$
LOCATIONS	170 685 \$	189 864 \$
AUTRES REVENUS	136 915 \$	92 197 \$
TOTAL PARTIEL	13 361 052 \$	12 576 775 \$
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	11 991 113 \$	11 464 946 \$
FORMATION CONTINUE	1 246 713 \$	1 391 925 \$
COURS D'ÉTÉ	48 064 \$	43 299 \$
PROJETS INTERNATIONAUX	58 868 \$	—
SERVICES COMPLÉMENTAIRES	18 409 \$	17 043 \$
TOTAL PARTIEL	13 363 167 \$	12 917 213 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(2 115) \$	(340 438) \$

RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES 2010-2011 (AU 30 JUIN 2011)			
CATÉGORIE D'EMPLOYÉ			TOTAL
GESTIONNAIRES SENIORS ET GESTIONNAIRES			13
ENSEIGNANTS	ENSEIGNEMENT RÉGULIER	134	141
	FORMATION CONTINUE	7	
PROFESSIONNELS			13
PERSONNEL DE SOUTIEN			43
TOTAL			210



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les membres du Conseil d'administration du Collège pour 2010-2011 sont :

Louise Brunet (directrice générale), Kathy Cumming (enseignante), Michael Dawson (commissions scolaires), Roy Bonin (entreprises régionales et vice-président), Scott Gibson (parent), Larry Greene (entreprises régionales), Otto Hasibeder (enseignant), Denis Hurtubise (universités), Melissa Dick (diplômée - programmes préuniversitaires), Rose-Marie Leclerc (personnel de soutien), Daniel Michaud (parent), Judy Mueller (professionnelle non enseignante), Michael Randall (directeur des études), Pierre Roberge (secteur socio-économique et président), Suzan Ge (étudiante - programmes préuniversitaires), William Smith-Paquette (étudiant - programme technique), Gail Sullivan (marché du travail), Jean Thiffault (secteur socio-économique), Michelle Wistaff (diplômée - programme technique), Deborah Valdez (membre de la direction sans droit de vote).

Le Comité exécutif 2010-2011 est composé de :

Roy Bonin (vice-président du Conseil), Louise Brunet (directrice générale), Kathy Cumming (enseignante), Scott Gibson (parent), Michael Randall (directeur des études), Pierre Roberge (président du Conseil).

Voici trois des accomplissements les plus importants du Cégep Heritage College en 2010-2011 :

- Le rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) sur l'évaluation du plan stratégique du Collège 2010-2014 a conclu que le plan était satisfaisant.
- Le rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) sur l'évaluation de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée a conclu que cette politique était entièrement satisfaisante.
- Ajout de la désignation Cégep au nom et au logo du Collège afin de réfuter la croyance selon laquelle Heritage est un établissement privé et de faire savoir au public qu'il s'agit d'un cégep public.

Septembre 2010 :

- Réception du rapport annuel du président du Comité consultatif sur le programme d'informatique pour 2010-2011.

- Adoption des prévisions concernant le budget de fonctionnement pour l'exercice 2010-2011.
- Présentation d'une proposition de résolution pour modifier le règlement no 8 concernant la délégation des pouvoirs.
- Modification de la politique no 30 concernant les achats afin de se conformer aux nouvelles lignes directrices gouvernementales publiées le 1er juin 2010.
- Adoption d'une entente entre Copibec et les cégeps concernant la reproduction de travaux littéraires.
- Approbation d'une résolution liée à la conclusion d'une entente de principe concernant le statut spécial de l'enseignement postsecondaire en Outaouais.
- Adoption du plan de travail du Conseil d'administration pour 2010-2011 et présentation des priorités du Collège et du plan de travail de l'administration pour la même période.
- Présentation du rapport annuel du président du Conseil pédagogique pour 2009-2010 ainsi que de son plan d'action pour 2010-2011.

Octobre 2010:

- Dépôt au Conseil du rapport annuel des comités consultatifs du programme microédition et hypermédia et du programme soins et éducation à la petite enfance pour 2009-2010.
- Adoption de la modification du règlement no 8 concernant la délégation des pouvoirs.
- Adoption du plan d'action concernant la part du Collège des fonds de réinvestissement du gouvernement provincial pour 2010-2011.
- Adoption de la révision de la part du Collège des fonds de réinvestissement fédéraux pour 2009-2011 ainsi que du plan d'action relatif à l'utilisation de ces fonds pour 2010-2011.
- Approbation des prévisions budgétaires concernant l'équipement pour 2010-2011.
- Adoption d'une résolution concernant l'obtention d'une carte de crédit d'entreprise avec un montant maximum prédéterminé à utiliser pour fournir les services et les produits requis pour accomplir les projets et tâches du Collège.

- Adoption d'une résolution visant l'obtention d'un statut spécial pour l'enseignement postsecondaire en Outaouais afin de soutenir la demande la Table Éducation Outaouais (TÉO).
- Adoption d'une résolution concernant le contrat pour la construction d'un nouveau stationnement à Construction DJL Inc., soumissionnaire ayant le meilleur rapport coût-efficacité.

Novembre 2010:

- Adoption du rapport du Comité de vérification sur la situation financière du Collège au 30 juin 2010.
- En novembre, le Conseil a renouvelé son contrat avec le vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011.
- Adoption des modifications de la politique no 8 concernant les modalités d'admission aux programmes menant à un DEC afin de refléter les articles 2 et 4 du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).
- Avis de résolution présenté afin de modifier le règlement no 2 concernant la perception des frais de scolarité et du règlement no 7 concernant la perception de frais administratifs pour réviser les frais et ainsi refléter les coûts supplémentaires de la prestation des services aux étudiants.
- Adoption d'une résolution concernant l'octroi d'un contrat à LLC & Associés Inc. pour la rénovation nécessaire à la construction de deux espaces qui seront utilisés par les étudiants aux fins d'activités parascolaires.
- Présentation d'un plan de gestion de crise intégré pour information;
- Adoption de la banque de cours complémentaires du Collège.
- Adoption de la modification du profil de programmes des arts visuels pour 2011-2014 et de la modification du profil du programme de techniques de comptabilité et de gestion.
- Adoption du calendrier scolaire 2011-2012.
- Adoption de la version anglaise du rapport annuel du collège pour 2009-2010.

Février 2011:

- Modification du règlement no 2 concernant la perception des frais de scolarité et du règlement no 7 concernant la perception de frais administratifs à cause de l'augmentation des coûts de la prestation des services aux étudiants.
- Adoption des révisions majeures de la politique no 5 concernant la

politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

- Tel qu'indiqué préalablement, le Collège a reçu un avis de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) le 28 septembre 2011 lui indiquant que la modification de la politique no 5 était entièrement satisfaisante.
- Présentation pour information d'un rapport d'étape semestriel relatif au plan stratégique.
- Adoption d'une résolution pour déclarer les 14 et 18 février 2011 journées de la persévérance scolaire au Cégep Heritage College afin de soutenir le Comité d'amélioration de la persévérance scolaire de la Table Éducation Outaouais (TÉO).
- Adoption de la motion visant la signature d'un bon d'achat dans le cadre du projet d'efficacité énergétique du Collège pour remplacer la chaudière principale.
- Présentation des résultats du processus de révision du budget pour information. Les budgets initiaux et révisés ont été comparés. Le déficit révisé était inférieur aux prévisions.
- Adoption de la modification des programmes de soins et éducation à la petite enfance, de la modification du profil du programme de sciences infirmières et de la modification du profil du programme de sciences sociales et de commerce pour 2011-2014.
- Afin de tenir compte de la programmation cyclique de certains cours de formation générale, le profil du programme de sciences infirmières a été modifié pour la nouvelle cohorte qui commencera à l'hiver 2011.
- Adoption des profils de programmes pour 2011-2014.

Avril 2011:

- Abandon de la politique no 18 concernant l'évaluation du programme complet parce qu'elle répétait en grande partie les articles de la politique no 5 révisée concernant la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et parce que cette politique inclut désormais le programme complet tel que requis par les règlements sur l'enseignement collégial.
- Adoption des modifications à la politique no 36 concernant la promotion de l'anglais demandées par la Commission d'évaluation de l'éducation collégiale (CEEC).
- Adoption des modifications à la politique no 7 concernant le stationnement afin d'aider le Collège à améliorer sa gestion des espaces de stationnement.

- Adoption d'une résolution afin de confier à la directrice générale du Collège le mandat de poursuivre l'ajout de la désignation Cégep au nom et au logo officiel du Collège.

Juin 2011:

- Pierre Roberge, président du Conseil depuis 2002, a informé le Conseil qu'il ne renouvellera pas son mandat puisqu'il souhaite relever de nouveaux défis.
- Adoption d'une nouvelle politique no 38 concernant la gestion environnementale qui fournit un cadre de gestion des pratiques environnementales.
- Adoption de la politique révisée no 30 concernant les achats. Les modifications reflètent les considérations environnementales en lien avec la nouvelle politique no 38.
- Adoption de la résolution visant à autoriser la directrice générale à signer tout contrat supérieur à trois ans et inférieur à cinq ans conformément au règlement no 8 concernant la délégation des pouvoirs et la Loi sur les contrats et organismes publics.
- Adoption du programme de la nouvelle attestation d'études collégiales en soins et éducations à la petite enfance.
- Adoption des modifications à l'attestation d'études collégiales d'administrateur de bureaux bilingue.
- Adoption des prévisions budgétaires concernant le budget de fonctionnement et les immobilisations pour 2011-2012 et d'une résolution visant à autoriser le Comité de direction à approuver toute modification des prévisions après avoir reçu la confirmation des montants attribués par le ministère.
- Tenue d'élections au Conseil d'administration pour les postes de président et de vice-président et pour deux postes au Comité de direction.

- Nominations aux comités permanents en 2011-2012 : Comité de vérification, Comité d'évaluation des réalisations de la direction générale, Comité de révision des règlements et des politiques.
- Le président du Comité permanent de l'évaluation des réalisations de la directrice générale pour 2010-2011 a présenté un rapport verbal très positif.
- La directrice générale a présenté les buts et les objectifs du Collège pour 2010-2011.



FAITS SAILLANTS DE LA VIE DU COLLÈGE

- Le Collège a hébergé la Centrale administrative des jeux du Québec du 29 juillet au 6 août 2010. Plus de 200 membres de la Centrale administrative ont utilisé les classes et le gymnase pour l'inscription et pour la sécurité ainsi que pour plusieurs autres activités liées à l'organisation et à la résolution de problèmes pour tous les aspects des jeux. Les invités qui dormaient sur place ont pu être hébergés et nourris puisque les bureaux des enseignants ont été transformés en dortoir et que le personnel de la cafétéria a mis les bouchées doubles pour préparer des repas sains. En plus du sentiment d'avoir accompli quelque chose et de l'énorme visibilité dont le Collège a bénéficié grâce aux jeux, le Wifi est désormais accessible dans tout le bâtiment.
- En août, la nouvelle concession de la cafétéria Sachi's Bistro a officiellement ouvert son café de style marché à la communauté du Collège et a offert des menus qui avaient reçu le sceau d'approbation de la nutritionniste.
- Le Collège a accueilli en août ses premières cohortes d'étudiants aux programmes de techniques de gestion hôtelière et de techniques de tourisme.
- Dans le cadre du programme international d'échanges des enseignants, le Collège a reçu quatre professeurs du Vocational College of Labour and Social Security de Beijing en septembre. Ils ont participé à des ateliers axés sur l'apprentissage centré sur les étudiants et la pédagogie dans la société canadienne.
- Les membres du corps professoral suivant sont devenus permanents en septembre 2011 : Hussam Al-Hertani (technologie de l'électronique), Guy Beaulieu (mathématiques), Elliott Brown (anglais et arts libéraux), Carol Doody (techniques de comptabilité et de gestion), Boris-Antoine Legault (biologie), Allan McDonald (informatique), Mark Renaud (microédition et hypermédia), Stacie Syvier (philosophie), Cynthia Smurthwaite (anglais et arts libéraux) et Alex Zieba (philosophie).
- Le 12 septembre, l'équipe des héroïnes et des héros du Collège comprenant des membres du personnel non enseignant, des enseignants en poste et à la retraite ainsi que leurs époux et épouses et leurs enfants ont participé à la randonnée Winners walk of hope for ovarian cancer et ont recueilli environ 2315 \$.
- Le 19 septembre, l'équipe féminine de rugby Hurricane a été la première équipe de rugby de l'Outaouais à jouer dans la ligue provinciale de la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE).
- Le 29 septembre, le Collège a officiellement inauguré son nouveau campus de formation continue à Campbell's Bay dans la région de Pontiac. Le campus est très visible puisqu'il est situé dans un endroit central. L'offre de cours cible la collectivité du Pontiac.
- Du 4 au 8 octobre, le Collège a organisé la semaine de sensibilisation aux cultures autochtones afin de sensibiliser les étudiants à l'histoire, à la culture et aux traditions autochtones.
- Le Collège a organisé sa première journée portes ouvertes destinée au grand public en octobre. Près de 200 personnes ont visité les kiosques des programmes, ont rencontré le personnel enseignant et administratif et ont visité le Collège.
- Les 9, 10 et 11 novembre, le Collège a participé au premier salon de la formation professionnelle et de la formation technique en Outaouais. Deux cégeps et cinq commissions scolaires se sont réunis afin de promouvoir la formation professionnelle et technique. Plus de 8000 élèves de secondaire III, IV et V y ont participé. Le Cégep Heritage College est fier d'avoir pu présenter ses huit programmes techniques.
- En novembre, les étudiants ont organisé un festival culinaire. Quatre chefs de la région de Gatineau sont venus montrer leurs recettes favorites aux étudiants.
- Notre technicien en loisirs a organisé un week-end de randonnée au mont Washington au New Hampshire les 5 et 6 novembre.

- Le Conseil d'administration a organisé son 23e événement de reconnaissance du personnel le 21 décembre. Les personnes suivantes ont fêté leurs 15 ans de service : Caroline Calouche, Audrey Ferguson, Maurice Lafleur et Sami Nicola; Erik Andersen a fêté ses 25 ans de service.
- Grâce à tous ceux qui ont fait des dons et qui ont participé aux activités de collecte de fonds dans tout le Collège, la campagne Centraide 2010 a rapporté 5280 \$.
- Le projet international de sciences infirmières au Guatemala a débuté en 2011. Il a permis aux étudiantes de troisième année de vivre une expérience unique et enrichissante en fournissant de l'aide humanitaire en matière de santé aux habitants du petit village de San Juan au Guatemala. Il s'agit d'une occasion unique de découvrir les défis que les infirmières doivent relever dans d'autres parties du monde et d'échanger avec d'autres professionnels de la santé qui travaillent à l'étranger.
- Pendant tout l'automne, le Collège a entrepris des rénovations pour fournir deux espaces aux étudiants : une salle de jeu et une salle de musique. Ces salles ont été inaugurées officiellement le 24 janvier.
- Le 28 janvier, la directrice générale Louise Brunet a signé une entente avec l'Université Griffith en Australie. L'entente facilitera le transfert des étudiants qui auront la formation préalable appropriée ainsi que les notes requises et qui souhaiteront obtenir un diplôme de cette université. Les candidats du Collège qui répondent aux exigences seront admissibles à Griffith sur la base de transfert de crédits en bloc.
- Le 9 février, 400 élèves du secondaire ont participé aux ateliers dans le cadre de la journée Heritage pendant laquelle le Collège ouvre ses portes aux élèves de secondaire V.
- Le Collège a organisé un Pow-Wow le 19 février. Environ 100 personnes de la région de l'Outaouais y ont participé. Les activités comprenaient une prière effectuée par un aîné, des danses du tambour et des danses de groupe ainsi qu'une dégustation de mets traditionnels.
- Le Collège a présenté son nouveau logo. Cette démarche fait

partie de l'orientation stratégique qui s'inscrit dans le plan stratégique de 2010-2014 et qui vise à augmenter la visibilité du Collège ainsi que le nombre d'étudiants inscrits. Le nouveau logo comprend désormais la désignation Cégep. Le fait d'être connu comme un cégep et non comme un établissement privé dans la région et dans la province ainsi que dans la région d'Ottawa soutient cette orientation stratégique.

- Quelques semaines avant l'élection fédérale, le département des lettres et sciences humaines a invité les candidats à l'élection à participer à des discussions avec les étudiants. Les candidats du Parti libéral, du Nouveau Parti démocratique et du Parti Vert ont accepté l'invitation.
- Six enseignants du Collège ont obtenu une maîtrise en enseignement au collégial (MEC) de l'Université de Sherbrooke : Marie-Claude Bonneau, Carol Doody, Cathy Dufour, Jutta Kurtz, Cheryl Mitchell et Joanne Mullaly.
- Le 28 avril, le Collège a organisé sa soirée de remise de prix afin de célébrer les réalisations des étudiants non diplômés dans leurs projets scolaires, sportifs, culturels et sociaux.
- Le Conseil d'administration a tenu son 24e événement de reconnaissance du personnel le 3 juin 2011. Cheryl Mitchell a célébré ses 15 ans de service et Mostafa Faghfoury et Judy Mueller ont célébré leurs 25 ans de service.
- Mary Frankoff, professeure de sciences sociales, a reçu le deuxième versement du financement dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA), pour son projet de recherche intitulé « Comportement relatif à la recherche d'informations : perception des étudiants et des enseignants au Collège Heritage ».
- Poppy Adamantidis, coordonnatrice du programme de techniques de gestion hôtelière a été nommée femme d'affaires de l'année par le Réseau des Femmes d'affaires et professionnelles de l'Outaouais (REFAP).
- Les étudiantes en troisième année du programme soins et éducation à la petite enfance ont participé au Africa Literacy project, un projet enthousiasmant en lien avec le programme de

garderie du Centro Infantil Pikachu dans le village de Manhiça au Mozambique. Le projet consiste à créer des accessoires accompagnant la narration d'histoires et à produire un DVD pédagogique afin de promouvoir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les jeunes enfants.

- Le département des arts visuels a organisé la 28e exposition artistique annuelle et la soirée de remise de prix.
- En mai, les étudiants des programmes techniques et des programmes de sciences et d'arts visuels ont présenté leurs projets notamment par des présentations en classe, lors d'événements spécifiques aux programmes, et lors de l'exposition artistique annuelle du printemps et des soirées de remise de prix.
- Marie Déziel, enseignante de français langue seconde a reçu la mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) lors du banquet du symposium annuel de cette organisation le 9 juin. Le prix souligne son engagement et sa contribution à la formation en langues.
- En 2010-2011, les Bacchus Players ont monté les pièces de théâtre suivantes : The Wedding Story, The Lieutenant of Inishmore and Cindy and Jullie, Sure Thing, The Chocolate Affair, et At Sea.



- Les personnes suivantes ont pris leur retraite en 2010 - 2011 : Bernard Pigeon (formation continue) et Barbara Poulin (ressources humaines).
- La promotion 2011 du Collège comprend 236 diplômés, dont 177 ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) et 59 une attestation d'études collégiales (AEC). 123 de ces diplômés ont obtenu leur diplôme avec mention.



PRIX REMIS AUX ÉTUDIANTS

- Marta Chmielowska, étudiante en informatique, a gagné le prix régional Chapeau, les filles d'une valeur de 500 \$ et la bourse de l'Association des professionnels de l'information du secteur public (DPI) d'une valeur de 1000 \$.
- Susie Bobbitt, qui a gagné le prix Diana Hughes en juin 2010, s'est vue décerner le prix mérite étudiant par l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais.
- Michelle Workun-Hill, étudiante au programme de sciences et skieuse de fond a reçu une bourse de 500 \$ de la Fondation sports études, une des 35 bourses remises aux étudiants athlètes qui excellent à la fois dans leurs études et dans leur sport.
- Prix remis lors de la 28e réception de remise des prix en art organisée par le département des arts visuels en mai : étudiants de première année : Charlotte Boiral (dessin), Max Lamirande (techniques mixtes), Florence Seymour-Provencher (2D), Kaisa Lindfors (3D); étudiants de deuxième année : Junwang Pang (techniques mixtes), Junwang Pang (2D), Becky Leung (3D); Patrick Beauclair et Junwang Pang (concours de dessins).
- Mina Alvarez-Barker a reçu un prix de la Regional Association of West Quebecers.
- La bourse Pontiac de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a été attribuée à Keith Kirkham et celle de Gatineau Sud à Mallory Tanner.
- Les récipiendaires des principaux prix d'excellence du Collège décernés aux cérémonies de remise des diplômes en juin par le Heritage Endowment Fund pour les réalisations scolaires exceptionnelles sont : Heather Smith (prix Deanna Wilson- Hughes Memorial), Felipe Comas (prix Hugh Pomeroy Memorial), Keri Hardy (prix Jean Dufresne Memorial), Zacharie Marshall (prix Lawrence Kolesar), Mengxiao Ge (prix Richard E. Henderson), Karissa Larocque (prix Robert W. Waddell Memorial), Stephanie Muloin (prix James

M. Graham Memorial), Karissa Larocque (prix de rédaction Barbara Chase/Terrence Keough), Margot McComb (bourse en protection environnementale).

- Des prix individuels récompensant la réussite scolaire ont également été décernés par le Heritage Endowment aux diplômés suivants : Laura Sample (techniques de comptabilité et de gestion), Zacharie Marshall (sciences sociales - commerce), Kevin Brascoupé (informatique), Samantha Gowan (soins et éducation à la petite enfance), Francis Haché-Miron (technologie de l'électronique), Elaine Craigie (anglais), Chanel Larche (français niveau intermédiaire), Kevin Dick (français niveau avancé), Karissa Larocque (arts libéraux), Timothy Spurdle (mathématiques), Cloe Hunter (microédition et hypermédia), Christina Belway (sciences infirmières), Maria Klimento et Yuan Sui (philosophie/sciences humaines), Sarah Leblanc (éducation physique), Elaine Craigie (sciences), Margot McComb (sciences sociales), Marta-Marina Alvarez-Barkham (arts visuels).
- La soirée annuelle de remise de prix qui reconnaît l'excellence scolaire à tous les niveaux, les réalisations des étudiants en matière de sports inter collégiaux et intra muraux ainsi que les contributions à la vie étudiante du Collège a eu lieu fin avril. Voici quelques-uns des faits saillants de cet événement :
 - Des prix d'excellence ont été remis aux étudiants suivants qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme : Wen Mian Huo (techniques de comptabilité et de gestion), Zacharie Marshall (sciences sociales-commerce), Alexandre Desbiens (informatique), Victoria Shepherd (soins et éducation à la petite enfance), Daniel Joannis (technologie de l'électronique), Tamara Wallis (arts libéraux), Chloé Godman (arts visuels), Skye Milford (sciences infirmières), Jasmine Vesque (microédition et hypermédia), Pamela Leore (sciences), Cassandra Richards (sciences sociales), Jenna Roy (sciences sociales avec mathématiques).

- Jessica Chevrier a remporté le concours annuel de conception d'affiche.
- Des prix d'athlétisme ont été attribués dans les catégories suivantes : soccer féminin en plein air : Jennifer MacKenzie (joueuse la plus utile), Deanna Valin (leadership) Valérie Brassard (recrue de l'année) Ashley Forgie (entraîneuse), Cinzia Valente, Gabrielle Bonneville et Deanna Valin (mérite scolaire – 2 semestres avec une moyenne supérieure à 80 %). Soccer masculin en plein air : Michel Bebawy (joueur le plus utile), Strahill Ovcharov (meilleure amélioration), Will McRae et Duncan Tommy (recrue de l'année), Felipe Comas (entraîneur), Ulrich Claudel Makanda Nka'a, Geoffrey Peterson et Felipe Comas (mérite scolaire spécial). Volleyball féminin : Mackenzie Mantil (joueuse la plus utile), Tessa Peck (meilleure amélioration), Nathalie Palmer (leadership), Jeremy Howard (entraîneur). Rugby féminin : Nathalie Palmer (joueuse la plus utile), Tracy Comtois-Silins (meilleure amélioration), Carolyn Jones (recrue de l'année), Samantha Yost et Channele Fortin (entraîneuses), Jordan Sudermann, Amanda Cardinal, Renée Ghattas, et Jessica Selin (mérite scolaire spécial). Rugby masculin : Dylan Puchniak (joueur le plus utile), Jesse Poirier (meilleure amélioration), Ben Maisonneuve (entraîneur). Basketball féminin : Natasha Plaskacz (joueuse la plus utile), Amanda Bard (meilleure amélioration), Deanna Valin (entraîneuse), Deanna Valin (mérite spécial). Basketball masculin : Keith Wyman (joueur le plus utile), Allan Blackman (meilleure amélioration), Tyler Snow (recrue qui s'est le plus améliorée).
- Deanna Valin a été nommée athlète féminine de l'année et Keith Wyman a été nommé athlète masculin de l'année.
- Sophie Vincent reçu le titre de meilleure athlète intra murale et Jordan Murdoch celui de meilleur athlète intra mural.
- Le prix du bénévolat en science a été attribué à Susan Ge et Yvonne Tabi Tambong.
- Des certificats du programme d'enseignement par les pairs ont été attribués à Gabrielle Bonneville, Matthew Englehardt, Stefany Fraser, Leila Gatera, Susan Ge, Cloe Hunter, Faith Masozera, Maihesuit Minawaer, Samantha Pearson Gagnon, Leslie Savath, Victoria Shepherd, Timothy Spurdle, Jasmine Steadman, Stephanie Sturgess-Smart, Jennifer Sui, Victoria Twolan, Emilie Viau.
- Zacharie Marshall a reçu la médaille du Gouverneur général.
- Karissa Larocque a reçu le prix d'excellence en anglais attribué par Imprimerie Grégoire.
- Kevin Brascoupé, diplômé en informatique a prononcé le discours d'adieu en 2011.



DIPLÔMES ET MENTIONS

DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME EN 2010-2011		
PROGRAMMES	TOTAUX PAR PROGRAMME	MENTIONS
PROGRAMMES PRÉ-UNIVERSITAIRES (DEC)		
COMMERCE	12	7
ARTS LIBÉRAUX	7	2
ARTS LIBÉRAUX (AVEC MATHÉMATIQUES)	1	1
SCIENCES	48	28
SCIENCES SOCIALES	41	12
SCIENCES SOCIALES (AVEC MATHÉMATIQUES)	7	5
ARTS VISUELS	4	1
TOTAUX (PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES)	120	56
PROGRAMMES TECHNIQUES (DEC)		
TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET GESTION	7	4
INFORMATIQUE	5	2
SOINS ET ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE	9	7
TECHNOLOGIE ÉLECTRONIQUE	6	0
MICROÉDITION ET HYPERMÉDIA	9	4
SCIENCES INFIRMIÈRES	21	8
TOTAUX (PROGRAMMES TECHNIQUES)	57	25

PROGRAMMES	TOTAUX PAR PROGRAMME	MENTIONS
PROGRAMMES D'ATTESTATION (AEC)		
PRODUCTION DE BOVINS À VIANDE	4	3
ADMINISTRATEUR DE BUREAU BILINGUE	34	28
RÉSEAUX MICROSOFT 2003 AVEC LINUX	13	7
SPÉCIALISTE DE RÉSEAUX	1	0
PROGRAMMATION WEB ET RÉSEAUX	7	5
TOTAL (PROGRAMMES D'ATTESTATION)	59	43
TOTAL DE TOUS LES PROGRAMMES	236	124



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Le règlement no 6 du Collège est entré en vigueur le 1er janvier 1998..

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

ARTICLE 1—Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue:

- d'assurer la confiance du public en l'intégrité, l'impartialité et la transparence des membres du Conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité afin de réaliser au mieux la mission du Collège.

ARTICLE 2—Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code.

ARTICLE 3—Dispositions

3.1 Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 4.2 du Code.

3.2 Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et

responsable.

3.3 Rémunération des membres du Conseil

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

3.4 Règlements en matière de conflit d'intérêts

3.4.1 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent

être considérés comme des situations de conflit d'intérêts:

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt direct ou indirect dans une délibération du Conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite

traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de valeur minime.

3.4.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 3.4.1 du Code, l'administrateur membre du personnel se trouve en situation de conflit d'intérêts dans les cas décrits aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel [réf. doc. #B6.1].

3.4.3 Déclaration d'intérêts

Dans les (trente) 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les (trente) 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit remplir et remettre au conseiller en déontologie une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance, dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège, et divulguer, le cas échéant, toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente pouvant le concerner.

Chaque membre du Conseil doit réviser et mettre à jour cette déclaration au début de chaque année civile, remplir et retourner au Conseiller déontologie le formulaire désigné à cet effet.

Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel [réf. doc. #B6.1].

3.4.4 Interdictions

Outre les interdictions relatives aux situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui se trouve en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'un sujet abordé lors d'une réunion du Conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du Conseil afin de permettre que les délibérations et le vote hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

ARTICLE 4—Devoirs généraux des administrateurs

4.1 Administrateurs

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui
- imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;

- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du
- groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et
- traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser quelque bien du Collège que ce soit pour faire des profits personnels ou permettre à un tiers d'en faire;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou
- confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un
- avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

4.2 Personnes qui cessent d'être administrateurs

La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur:

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

4.3 Le président du Conseil

Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une

proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. La décision du président est finale.

4.4 Conseiller en déontologie

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

4.5 Conseil de discipline

Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

En cas de violation présumée, le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

Dans le cas d'une situation d'urgence nécessitant une intervention rapide, ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'une violation présumée d'une norme déontologique ou d'éthique professionnelle ou d'une infraction criminelle ou pénale, le président du Conseil d'administration peut temporairement relever un membre de ses fonctions.

Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension

ou la révocation.

ARTICLE 5—Révision

Le présent règlement sera révisé si nécessaire tous les cinq (5) ans ou lorsque jugé nécessaire en vertu des exigences gouvernementales ou par le Conseil.

GLOSSAIRE

Board administrator: member of the Board of Governors of the College.

Administrateur: membre du Conseil d'administration du Collège.

Administrateur membre du

personnel : les deux enseignants le professionnel non enseignant et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ainsi que le directeur général et le directeur des études.

Bureau du Collège: Collège Heritage / Heritage College. Le bureau du Conseil d'administration.

Intérêt : droit, titre ou participation légale à l'égard de quelque chose en raison d'une responsabilité, d'un intérêt personnel, d'un avantage, d'un bénéfice ou l'équivalent, présent ou futur.

Déclaration pour 2010-2011

Pendant l'année 2010-2011, le conseiller responsable de l'application du code auprès des membres du Conseil d'administration n'a reçu aucune plainte ni aucun rapport d'irrégularités.



www.heritageadvantage.ca

325, boul. Cité des Jeunes, Gatineau, QC, Canada J8Y 6T3 | T. 819.778.2270 | F. 819.778.7364

